



MRC de Maskinongé
Schéma d'aménagement
et de développement
révisé

Légende :

- Secteurs susceptibles d'être inondés
- Périmètre urbain
- Limites municipales
- Bâtiments
- Limites de propriété
- Routes balisées asphaltées
- Routes balisées non asphaltées
- Chemins non balisés non asphaltés
- Cours d'eau

Réalisation : Service de
l'aménagement du territoire
Source : Base numérique
M.R.N. 1 : 20 000
© Gouvernement du Québec

Plan no.
9.9J

Zones inondables :
Secteurs susceptibles
d'être inondés

Charette